

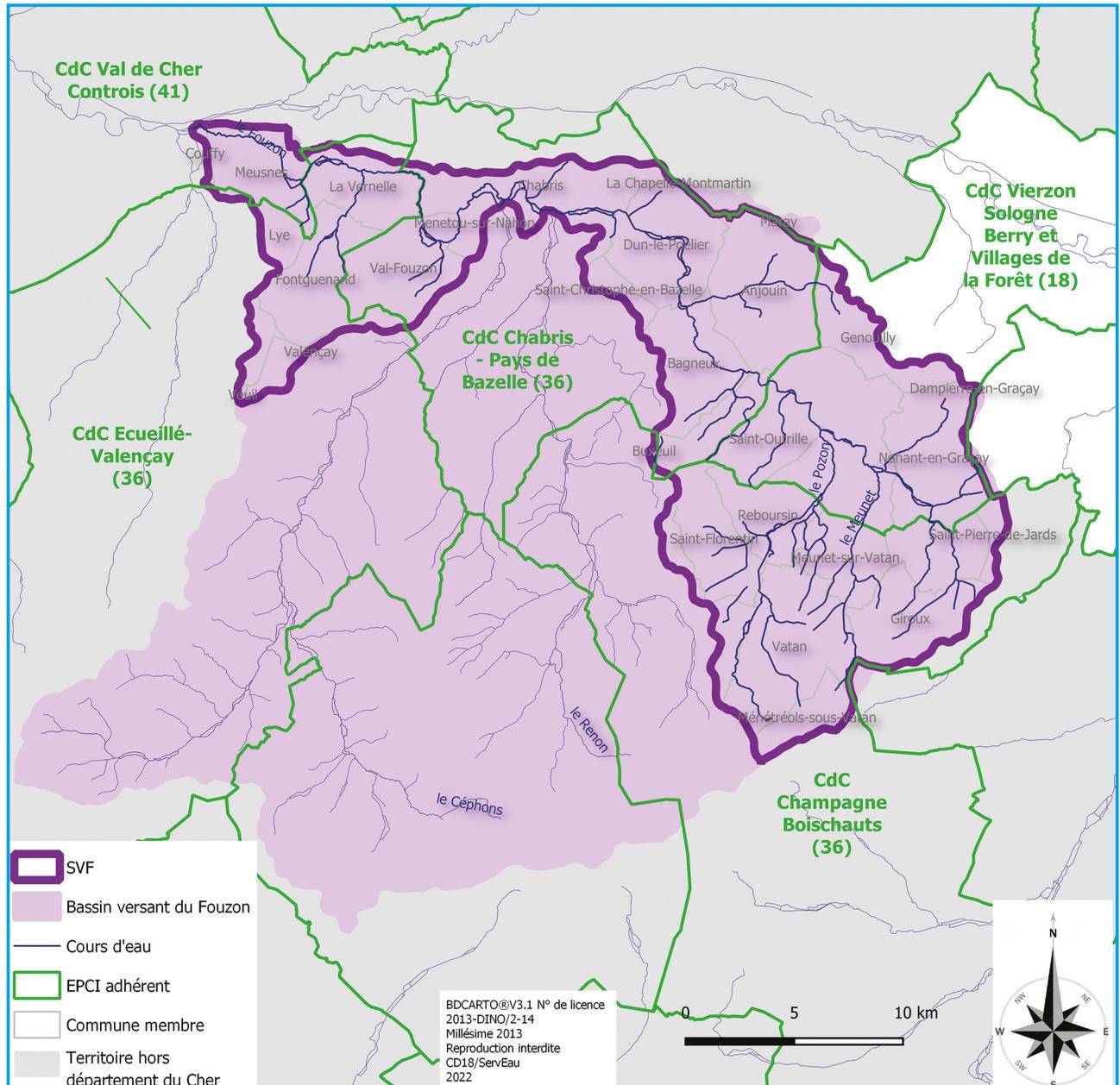


**SYNDICAT**

de la Vallée du Fouzon

**BASSIN VERSANT: FOUZON ET AFFLUENTS**

Intégré au SAGE Cher Aval



## LE TERRITOIRE:

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE (EPCI) : 5

COMMUNES : 34

POPULATION CORRIGÉE (À L'ÉCHELLE DU BASSIN VERSANT) : 17 000 habitants

RIVIÈRES : le Fouzon affluent rive gauche du Cher (Commune de connexion : Couffy)  
- Affluents du Fouzon : le Pozon (localisé dans le département du Cher),  
le Nahon et le Renon (situé dans le département de l'Indre)

SUPERFICIE : 397 km<sup>2</sup>

LINÉAIRE DE COURS D'EAU : 237 km

CONTRAT TERRITORIAL « MILIEUX AQUATIQUES » : 2022-2023

Phase intermédiaire entre 2 contrats :

- réalisation de l'étude bilan du 1<sup>er</sup> CTMA 2017-2021 ;

- préparation du 2<sup>e</sup> CTMA 2023-2028.



# EXEMPLES DE PROJETS OPÉRATIONNELS

Milieux aquatiques sur le territoire du syndicat

**BASSIN VERSANT: FOUZON ET AFFLUENTS**  
COMMUNE DE SANTOURI (à l'aval du bourg)



## TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE DU « FOUZON » : ARASEMENT D'UN SEUIL ET RECHARGE HYDRAULIQUE :

### AVANT :

#### PROBLÉMATIQUE

- Les rivières ont subi des modifications importantes au fil des siècles : dérivations, élargissement du lit, artificialisation des berges, mise en place de seuils ou de barrages qui entravent la continuité écologique, maintiennent des niveaux d'eau stagnante, impactent le transport suffisant de matériaux grossiers et la libre circulation des poissons.
- La « domestication » des rivières a entraîné des conséquences sur le bon fonctionnement des écosystèmes associés.
- La qualité de l'eau s'est dégradée suite à la modification des écoulements diminuant la capacité de la rivière à « s'auto-épurer ».



Avant travaux (début septembre 2017)

### APRÈS :

#### OBJECTIFS

- Rétablir la continuité écologique et le transport sédimentaire de la rivière par l'arasement d'un seuil de 0,40 m localisé en aval du bourg de Santouri.
- Aménager sur 600 mètres linéaires des banquettes, des radiers et des épis en amont immédiat de l'ancien seuil pour redynamiser et diversifier les écoulements du cours d'eau.
- Retalutage de la berge en rive gauche sur environ 200 m pour préserver la qualité du cours d'eau, limiter les crues et l'érosion des sols (avec la plantation d'halophytes sur le talus et d'une haie en bordure de cours d'eau).



Après les travaux (mi-septembre 2017)

#### COÛT ET DURÉE DES TRAVAUX

- 42 180 euros TTC
- 2 semaines